

Décision

Générale

colonial

Décision n° 409 Décisions concernant les Services Etat

n° 409

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

8 avril 1960

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1960

Date du numéro

30 avril 1960

TEXTE INTÉGRAL

IL est créé en Côte Française des Somalis une Commission chargée de l'étude des textes relatifs à la comptabilité du matériel appartenant à l'Etat, de leur harmonisation avec les textes relatifs à la comptabilité du matériel appartenant au Territoire et de l'élaboration d'un texte relatif à la comptabilité matière des services de l'Etat C.F.S. La Commission prévue à l'article 1er est composée de : Le Chef du Service des Finances Etat.....Président Le Trésorier-Payeur.....Membre Le Chef du Service des Affaires économiques et du Plan.....— Le Chef de la Subdivision spéciale des Bases Aériennes.....— Le Chef du Service des Travaux Publics.....— Le Chef du Bureau du Matériel.....— Le Chef du Bureau des Finances Etat.....Secrétaire La Commission prévue à l'article 1er se réunira sur convocation de son président.